

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 313-CE-2327

concernant le projet de création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées – Comptable professionnel agréé (DESS-CPA)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent treizième réunion tenue le jeudi 10 octobre 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées - Comptable professionnel agréé (DESS-CPA);

ATTENDU les annexes afférentes au projet;

ATTENDU l'extrait non-confirmé du procès-verbal de la quatre-vingt-huitième réunion de la sous-commission des études tenue le 27 août 2013;

ATTENDU les ajustements apportés au dossier suite aux commentaires formulés par les membres de la sous-commission des études lors de sa quatre-vingt huitième réunion tenue le 27 août 2013;

ATTENDU l'extrait non-confirmé du procès-verbal de la quatre-vingt-neuvième réunion de la sous-commission des études tenue le 25 septembre 2013;

ATTENDU la résolution 89-SCE-216 de la sous-commission des études du 25 septembre 2013;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Renée Michaud, appuyée par monsieur Denis Harrison,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées - Comptable professionnel agréé (DESS-CPA);

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'ouverture des admissions au diplôme d'études supérieures spécialisées - Comptable professionnel agréé (DESS-CPA) à compter du trimestre d'automne 2014, selon un régime d'admission à temps complet et à temps partiel, aux trimestres d'automne et d'hiver;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'inviter le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à proposer une révision des regroupements pour la gestion des programmes de deuxième cycle dans le secteur des sciences comptables, lequel comprendra le rattachement du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées - Comptable professionnel agréé (DESS-CPA).

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 313-CE-2328

concernant le projet de modification du baccalauréat en sciences comptables (concentration CPA et concentration générale)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent treizième réunion tenue le jeudi 10 octobre 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de modification du baccalauréat en sciences comptables (concentration CPA et concentration générale);

ATTENDU les annexes afférentes au projet;

ATTENDU l'extrait non-confirmé du procès-verbal de la quatre-vingt-huitième réunion de la sous-commission des études tenue le 27 août 2013 et ajournée au 25 septembre 2013;

ATTENDU l'ajustement au dossier du projet de programme faisant suite aux commentaires formulés lors de la quatre-vingt-huitième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 88-SCE-215 de la sous-commission des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Marc Landry, appuyée par monsieur Denis Harrisson,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de modification du baccalauréat en sciences comptables (concentration CPA et concentration générale).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 313-CE-2329

concernant la nomination de trois (3) membres à la sous-commission des études

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent treizième réunion tenue le jeudi 10 octobre 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le mandat et la composition de la sous-commission des études;

ATTENDU les pouvoirs de la commission des études de nommer les membres de la sous-commission des études (article 6.8 du règlement de régie interne);

ATTENDU la fin de mandat, le 30 septembre 2013, des professeurs Louise Briand et Jacques L. Boucher et la perte de qualité en raison d'un sabbatique au 1^{er} juillet 2013 du professeur Martin Laberge;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 11 septembre 2013;

ATTENDU les candidatures reçues au bureau du secrétaire général et présentées en séance;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Stéphanie Demers, appuyée par madame Ruth Phillion,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les professeures suivantes :

- Louise Briand
- Martine Peters
- Charmain Levy

membres de la sous-commission des études pour un mandat de trois (3) ans, soit du 11 octobre 2013 au 10 octobre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 313-CE-2330

concernant la nomination d'un (1) membre à la sous-commission de la formation des maîtres

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent treizième réunion tenue le jeudi 10 octobre 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le mandat et la composition de la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU les pouvoirs de la commission des études de nommer les membres de la sous-commission des études (article 6.8 du règlement de régie interne);

ATTENDU la fin de mandat, le 14 octobre 2013, de la professeure Ginette Bernier et de la perte de qualité en raison d'un sabbatique au 1^{er} août 2013 de la professeure Chantal Déry;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 11 septembre 2013;

ATTENDU les candidatures reçues au bureau de secrétaire général et présentées en séance;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Ruth Phillion, appuyée par madame Stéphanie Demers,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER la professeure suivante :

- Ginette Bernier

membre de la sous-commission de la formation des maîtres pour un mandat de trois (3) ans, soit du 11 octobre 2013 au 10 octobre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 313-CE-2331

concernant la nomination d'un (1) membre au comité de la recherche et de la création

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent treizième réunion tenue le jeudi 10 octobre 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la Politique de la recherche et de la création qui comporte les dispositions relatives au mandat, à la composition et au mode de nomination des membres du comité de la recherche et de la création;

ATTENDU que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité de la recherche et de la création, conformément à l'article 4.4 b) de la Politique de la recherche et de la création;

ATTENDU la fin des mandats, au 30 septembre 2013, des professeurs Ilham Benyahia (secteur des sciences naturelles et génie) et de Martine Leclerc (secteur des sciences de l'éducation) et la perte de qualité, en raison d'un congé sans solde à compter du 1^{er} septembre 2013 de la professeure Marie Marchand (secteur des sciences de la gestion);

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par courriel par le secrétaire général auprès des professeurs le 11 septembre 2013;

ATTENDU les candidatures des professeurs intéressés à siéger au comité, reçues au bureau du secrétaire général au terme de la date limite de réception des candidatures fixée au 4 octobre 2013 et présentées en séance;

ATTENDU les discussions en séance et les recommandations du doyen de la recherche;

Sur proposition de monsieur Marc Landry, appuyée par monsieur Shawn Goodman,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER la professeure suivante au comité de la recherche et de la création pour un mandat de deux (2) ans, soit du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2015 :

- Martine Leclerc, secteur des sciences de l'éducation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 313-CE-2332

concernant la nomination d'un (1) membre au comité de la recherche et de la création

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent treizième réunion tenue le jeudi 10 octobre 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la Politique de la recherche et de la création qui comporte les dispositions relatives au mandat, à la composition et au mode de nomination des membres du comité de la recherche et de la création;

ATTENDU que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité de la recherche et de la création, conformément à l'article 4.4 b) de la Politique de la recherche et de la création;

ATTENDU la fin des mandats, au 30 septembre 2013, des professeurs Ilham Benyahia (secteur des sciences naturelles et génie) et de Martine Leclerc (secteur des sciences de l'éducation) et la perte de qualité, en raison d'un congé sans solde à compter du 1^{er} septembre 2013 de la professeure Marie Marchand (secteur des sciences de la gestion);

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par courriel par le secrétaire général auprès des professeurs le 11 septembre 2013;

ATTENDU les candidatures des professeurs intéressés à siéger au comité, reçues au bureau du secrétaire général au terme de la date limite de réception des candidatures fixée au 4 octobre 2013 et présentées en séance;

ATTENDU les discussions en séance et les recommandations du doyen de la recherche;

Sur proposition de monsieur André Manseau, appuyée par madame Ruth Philion,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER la professeure suivante au comité de la recherche et de la création pour un mandat de deux (2) ans, soit du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2015 :

- Ilham Benyahia, secteur des sciences naturelles et génie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 313-CE-2333

concernant la nomination d'un (1) membre au comité de la recherche et de la création

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent treizième réunion tenue le jeudi 10 octobre 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la Politique de la recherche et de la création qui comporte les dispositions relatives au mandat, à la composition et au mode de nomination des membres du comité de la recherche et de la création;

ATTENDU que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité de la recherche et de la création, conformément à l'article 4.4 b) de la Politique de la recherche et de la création;

ATTENDU la fin des mandats, au 30 septembre 2013, des professeurs Ilham Benyahia (secteur des sciences naturelles et génie) et de Martine Leclerc (secteur des sciences de l'éducation) et la perte de qualité, en raison d'un congé sans solde à compter du 1^{er} septembre 2013 de la professeure Marie Marchand (secteur des sciences de la gestion);

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par courriel par le secrétaire général auprès des professeurs le 11 septembre 2013;

ATTENDU les candidatures des professeurs intéressés à siéger au comité, reçues au bureau du secrétaire général au terme de la date limite de réception des candidatures fixée au 4 octobre 2013 et présentées en séance;

ATTENDU les discussions en séance et les recommandations du doyen de la recherche;

Sur proposition de monsieur Paul Leduc Browne, appuyée par madame Francine Sinclair,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER le professeur suivant au comité de la recherche et de la création pour un mandat de deux (2) ans, soit du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2015 :

- Christian Calmès, secteur des sciences de la gestion

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 313-CE-2334

concernant la nomination de deux (2) membres au comité d'habilitation

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent treizième réunion tenue le jeudi 10 octobre 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le mandat et la composition du comité d'habilitation du Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs;

ATTENDU que le doyen des études et le doyen de la recherche sont commis d'office membres du comité d'habilitation, tel qu'il appert de l'article 7.2 du Cadre institutionnel;

ATTENDU la fin du mandat du professeur Ndiaga Loum au 14 octobre 2013, la perte de qualité en raison d'un sabbatique du professeur Martin Laberge au 1^{er} juillet 2013 et le poste vacant en raison d'un sabbatique du professeur Guy Bellemare au 1^{er} janvier 2013;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs, le 11 septembre 2013;

ATTENDU les candidatures reçues au bureau du secrétaire général et présentées en séance lors de la commission des études;

ATTENDU la recommandation du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Stéphanie Demers, appuyée par monsieur Shawn Goodman,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les professeures suivantes au comité d'habilitation pour un mandat de trois (3) ans, débutant le 11 octobre 2013:

- Lizanne Lafontaine
- Charmain Levy

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 313-CE-2335

concernant la nomination d'un (1) professeur au comité de discipline

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent treizième réunion tenue le jeudi 10 octobre 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 112 du Règlement général 2 de l'Université du Québec : Les études de premier cycle;

ATTENDU les articles 8.1 et 8.2 du Règlement concernant le plagiat et la fraude en vigueur à l'UQO;

ATTENDU la fin de mandat de la professeure Diane Bigras au 12 octobre 2013;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 11 septembre 2013;

ATTENDU les candidatures reçues au bureau du secrétaire général et présentées en séance à la commission des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Sinclair, appuyée par monsieur Paul Leduc Browne,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Geneviève Piché membre au comité de discipline, et ce, pour un mandat de deux (2) ans, soit du 11 octobre 2013 au 10 octobre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général